

Projet d'ordre du jour
Conseil d'administration no 15 de l'AFFESTIM
Date : 8 mars 2009 de 11 hre à 16 hre
Lieu de rendez-vous : Aux locaux du membre collectif
Les Scientifines
525 Dominion suite 200
Montréal (Québec)
H3J 2B4 Tel: 514-938-3576

Directrices présentes	Directrices ayant motivé leurs absences
Annie Ross	Anne-Marie Laroche
Claire Deschênes	Aurelia Dalbera
Duygu Kocaefe	Ève Langelier
Jeanne d'Arc Gaudet - participation téléconférence	Louise Lafortune
Marcela Cid	Nadia Ghazzali
Marie-Claude Williamson	
Monique Frize - participation téléconférence	Directrice non rejointe
Invitées présentes	Francine Couture
Donatille Mujawamariya	
Valérie Djédjé	Adjointe
Maryse Lafontaine	Hélène Guay

1. Ouverture de la réunion par la présidente

Ouverture 11h00. Quorum (au moins 2/5 des 13 administratrices en fonction). Quorum atteint. 5 directrices présentes tout au long de la réunion. 2 directrices en téléconférence une partie de la réunion.

2. Nomination d'une secrétaire pour la réunion

Hélène Guay agira comme secrétaire de la réunion.

3. Adoption de l'ODJ

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Claire Deschênes et secondée par Monique Frize. Adoption à l'unanimité de l'ordre du jour tel quel.

4. Adoption du compte rendu de la réunion no 14 du 8 octobre 2008



L'adoption du compte rendu no 14 est proposée par Claire Deschênes et secondée par Duygu Kocaepe. Adoption à l'unanimité.

Revue de la liste des actions des CA antérieurs qui restent à faire.

Retour sur le point 10. Varia du compte rendu no 14 où Donatille Mujawamariya suggérait d'inclure à l'ordre du jour un 10 minutes au début des réunions pour que chaque participante parle de ses activités en STIM comme à l'assemblée générale. Pour faciliter la gestion des interventions des directrices et invitées, Hélène Guay pourrais faire parvenir un canevas à remplir pour celles qui veulent présenter leurs activités femmes en STIM. Dans le but de mieux connaître les directrices sur le C.A., une mention est faite à l'effet qu'il serait intéressant qu'elles présentent leurs activités professionnelles et leurs activités femmes en STIM.

5. Administration

38 membres sont inscrits dans la catégorie active dont 5 membres collectifs. L'AFFESTIM aimerait prendre contact avec le membre collectif Women in Resource Development et sa représentante Francine Couture pour les inviter à demeurer membre active. 30 membres sont devenues inactives depuis 2003 soit depuis le début de l'association dont 3 membres collectifs excluant la Chaire CRSNG/Alcan pour les femmes en sciences et génie au Québec qui n'existe plus.

Suivi 15.1 Prendre contact avec le membre collectif Women in Resource Development et sa représentante Francine Couture pour les inviter à demeurer membre actif. (Resp. C. Deschênes)

5.1 Financement (recherche de partenaires)

L'AFFESTIM aimerait travailler avec des partenaires financiers dont la mission rejoint celle de l'AFFESTIM afin d'augmenter son financement et leur visibilité auprès des femmes en STIM. Les entreprises de produits de beauté tels l'Oréal, Lise Watier et Marcelle partagent possiblement une vision commune quant à la promotion et l'avancement des femmes en STIM.

L'AFFESTIM prévoit étudier la possibilité de contacter des entreprises industrielles. comme partenaire. Avant de prendre contact avec elles, il sera important d'avoir en main : un résumé de l'entreprise incluant sa mission, sa



philosophie de dons, et la liste des bénéficiaires des dons pour vérifier leurs intérêts (ex référence :http://www.actua.ca/fr/actua_fr)

5.2. Assurances

Claire Deschênes mentionne que le contrat avec l'assureur est effectif. (environ 1000 \$/an).

5.3. Budget 2008-2009

Comptabilité

L'état des finances de l'AFFESTIM en date d'aujourd'hui est présenté dans un tableau par Claire Deschênes.

Claire Deschênes demande au CA l'approbation d'une dépense de 280\$ pour un contrat de visibilité rendant l'AFFESTIM partenaire officiel du colloque « État de la recherche sur les femmes dans le Canada francophone » à l'Acfas 2009. La demande fait consensus. L'AFFESTIM évaluera la possibilité de partager un kiosque avec la Chaire Marianne Mareschal si ce n'est pas trop cher.

Suivi 15.2 Vérifier la possibilité de tenir un kiosque à l'Acfas 2009 avec La Chaire Marianne Mareschal (resp. Annie Ross).

Suivi 15.3 Confirmer le contrat de visibilité de l'Acfas comme partenaire officiel du colloque « État de la recherche sur les femmes dans le Canada francophone » (Resp. C. Deschênes)

Procédure d'adoption des États financiers

En 2007-2008, l'AFFESTIM a présenté pour adoption, les États financiers à l'assemblée générale. Vu qu'il n'y avait pas quorum, un suivi par courriel a dû être effectué pour pouvoir les adopter avec 51 % des voix. Cette année les États financiers seront approuvés au préalable par le CA et déposé à l'assemblée générale. (Maryse Lafontaine suggère le livre « La gouvernance stratégique » par Roméo Malenfant, Ph.D pour nous aider à comprendre toutes les facettes de la gestion d'un organisme à but non lucratif http://www.gouvernanceplus.com/docpdf/Commande_livre_gouvernance.pdf)



5.4. Catégorie membre honoraire et membre à vie

Un examen des règlements de l'AFFESTIM à la section 4A) *Statut de membre* nous permet de constater qu'il existe déjà 6 catégories de membres : régulières, étudiantes, à vie, associés, honoraires et collectifs. Les catégories qui nous intéressent ici existent déjà et concerne les membres à vie et les membres honoraires (voir reproduction des status à la fin de ce compte-rendu).

Claire Deschênes propose Marie Bernard, fondatrice de l'AFFESTIM, comme membre à vie et Sylvie Dillard comme membre honoraire, pour les remercier de leur implication et dévouement à l'AFFESTIM. Adoption à l'unanimité.

Suivi 15.4 Écrire une lettre confirmant que nous envisageons de nommer membre à vie Marie Bernard et membre honoraire Sylvie Dillard en remerciement de leur implication dans l'AFFESTIM. Les ajouter au tableau des membres de l'AFFESTIM, Marie Bernard, membre à vie et Sylvie Dillard, membre honoraire si elles acceptent. (resp. C. Deschênes)

5.5. Élection assemblée générale

5.5.1 Mandat des directrices

Le mandat de plusieurs directrices vient à échéance en 2009. Claire Deschênes, Duygu Kocæfe et Annie Ross se représenteront comme directrices. Marie-Claude Williamson ne se représentera pas mais demeurera membre. Anne Roy a démissionné de son poste de directrice du CA mais demeure toujours membre de l'AFFESTIM. Les représentantes Marcela Cid et Annie Ross des membres collectifs les Scientifines et la Chaire Marianne Mareschal se demandent si elles doivent recevoir l'aval de leur CA pour toutes leurs décisions au conseil de l'AFFESTIM. La réponse va dans le sens que le membre collectif nomme une représentante qui peut prendre des décisions indépendantes.

Suivi 15.5 Vérifier avec les directrices dont le mandat se termine si elles se représentent pour un autre mandat. (Jeanne d'Arc Gaudet, Louise Lafortune, Monique Frize, Eve Langelier et Anne-Marie Laroche) (resp. H. Guay)

5.5.2 Procédure d'élection



La procédure d'élection de directrices au conseil d'administration de l'AFFESTIM, présentée en document de réunion, est revue et approuvée moyennant des changements mineurs. Le formulaire de candidature au poste de directrice au conseil d'administration est revu et approuvé suivant les changements suivants : la section « candidature proposée par » sera rendue facultative de manière à ce qu'une membre désireuse de se présenter comme directrice du CA puisse soumettre sa propre candidature. Le formulaire de candidature devra, une fois rempli, avoir au maximum 3 pages. Marie-Claude Williamson agira à titre de responsable des nominations et vérifiera l'éligibilité des candidates au poste de directrice du CA. La date butoir pour recevoir les candidatures est fixée au 10 avril 2009. Il n'a pas été précisé si les directrices qui se représentent pour un autre mandat doivent remplir un formulaire de candidature.

Suivi 15.6 Hélène Guay fera parvenir aux membres la procédure d'élection et le formulaire de candidature en mentionnant la date butoir du 10 avril. Elle fera ensuite parvenir à Marie-Claude Williamson les formulaires de candidature reçue. (resp. de la nomination : M-C. Williamson)

5.6 Envois courriel aux membres

De manière à ne pas surcharger la boîte de courriels des membres et de rendre les messages plus faciles à lire, l'AFFESTIM considère l'envoi d'un courriel par mois, assez court, listant brièvement le contenu des documents joints. Une remarque est faite à l'effet que les documents pourraient se retrouver sur le site web, sur l'intranet, ou sur un blog de façon à ne copier que l'hyperlien dans le courriel envoyé aux membres. L'AFFESTIM pourrait considérer aussi pour communiquer avec ces membres, la création d'un groupe de discussion où chaque membre pourrait consulter le site selon son horaire et prendre connaissance des dernières communications ou documents joints. L'AFFESTIM est ouverte à ces suggestions, qui sont prévues dans la structure de son site Web.

5.7 Intranet/Site web

Le site web et l'intranet sont fonctionnels, mais l'AFFESTIM n'a pas les ressources nécessaires pour les exploiter à fond. L'AFFESTIM recommuniquera aux membres les instructions pour se brancher à l'intranet de l'AFFESTIM et l'intranet d'INWES.



Suivi 15.7 Trouver une bénévoles ou une ressource nécessaire pour maintenir à jour le site web et développer l'intranet. (resp. C. Deschênes)

Suivi 15.8 Communiquer aux membres les instructions pour se brancher à l'intranet de l'AFFESTIM et l'intranet d'INWES. (resp. A. Dalbera)

6. Activités des membres du C.A.

6.1 Nouvelles des directrices du C.A.

Monique Frize

L'INWES Education and Reserach Institute a été reconnu organisme charitable en 2008. L'Institute compte aller chercher des fonds charitables aux États-Unis et considerera si possible redonner 20% des fonds recueillis à INWES. L'Institut s'intéresse à trois projets :

- 1) Concours préuniversitaire pour les jeunes filles de pays en voie de développement. Un pré-test a été réalisé avec succès à l'automne 2009 au Nigeria.
- 2) Base de données sur les femmes en science par pays
- 3) Mise en oeuvre d'un programme pour mettre en place une base de données réunissant les meilleures pratiques pour les femmes en sciences (Women in Science's best practice program)

ICWES 15 (Conférence Internationale pour les Femmes Ingénieures et Scientifiques) aura lieu en Australie en 2011.

Marie-Claude Williamson

Marie-Claude Williamson nous parle de son implication dans Chapeau les filles et de son voyage où elle a rencontré un professeur du petit séminaire de Québec (école secondaire). Des projets de collaboration sont en développement avec possibilité de financement. Le projet de mise sur pied d'une base de données de conférencières et conférenciers a été discuté.

6.2 Actes du colloque de Moncton

Jeanne d'Arc Gaudet rappelle aux présentatrices du colloque de l'automne 2008 que la date limite pour l'envoi de leur texte est arrivée (8 mars) et sera étendue jusqu'au 18 mars 2009. À date, elle n'a reçu que le texte de Claire Deschênes. Les actes du colloque paraîtront dans une revue spéciale non



arbitrée ce qui ouvre la possibilité aux participantes de présenter elle aussi un texte.

6.3 Stratégies augmentation membership (individuel et collectif)

Duygu Kocaeffe aimerait présenter une trousse à des membres collectifs potentiels pour le 17 avril 2009. Valérie Djédjé est intéressée à poser des affiches de l'AFFESTIM à l'UQAM. La lettre type dédiée aux membres potentiels collectifs qui fait partie des documents de la réunion est revue et demande à être retravaillée au niveau du français et du contenu.

S'ensuit une discussion intéressante sur les deux courants qui coexistent dans le groupe de l'AFFESTIM, celui de femmes professionnelles et chercheuses du domaine des STIM et celui des femmes professionnelles et chercheuses du domaine de la recherche féministe à propos des femmes en STIM. La vision de l'AFFESTIM s'inspire des 2 courants.

Suivi 15.9 Produire une trousse promotionnelle incluant une lettre type et plusieurs affiches avant le 17 avril 2009. (resp. H. Guay pour la préparation, ? pour l'impression)

6.4 InfoAFFESTIM

L'InfoAFFESTIM sera produit ce printemps. La liste des articles à paraître est revue et les auteures y sont confirmées. Hélène Guay suggère de préciser les rôles de chacune (auteures, rédactrices, réviseuses, responsable du montage, etc.) dans la production de l'InfoAFFESTIM. La responsable du montage de l'InfoAFFESTIM n'a pas encore été identifiée. Pascale Dubé a d'autres obligations professionnelles et n'est pas disponible avant avril 2009.

Suivi 15.10 Trouver une ressource qui pourrait mettre en forme le prochain bulletin InfoAFFESTIM. (resp. C. Deschênes)

7.0 Entente organisme majeure MDEIE

7.1 Rapport MDEIE du 31 décembre 2008

Le rapport d'étape a été acheminé au MDEIE en février 2009. Il a été distribué aux membres du C.A. pour la présente réunion du CA. Cette année,



Claire Deschênes prévoit une rencontre avec Gisèle Béchar, représentante du MDEIE pour revoir les attentes signifiées. Le rapport final 2008-2009 est prévu pour le 31 mai 2009.

7.2 Formulaire « participation et contribution en nature »

Le formulaire de participation et contribution en nature a été créé dans le but de prendre en considération :

- La demande du MDEIE à l'AFFESTIM de répertorier, lors de ses activités, la participation de la population québécoise (jeune + niveau scolaire, parents, adultes, internautes, lecteurs, etc.)
- Le besoin de l'AFFESTIM de comptabiliser les contributions en nature faites par les directrices du C.A. ou ses membres de manière à reconnaître le travail bénévole et de connaître le budget de fonctionnement réel. La connaissance du budget de fonctionnement réel pourrait permettre à l'AFFESTIM de justifier une demande de subvention plus importante auprès du MDEIE ou des commandites de partenaires privés.

L'AFFESTIM demandera donc de remplir le formulaire de participation et contribution en nature à toutes les directrices ou membres qui :

- participent à des activités STIM,
- effectuent pour l'AFFESTIM un travail bénévole ou un travail payé par un autre organisme.
- ou encore qui défraie des coûts reliés aux activités de l'AFFESTIM.

Une attention particulière sera portée à l'effet de ne pas comptabiliser 2 fois le nombre de participantes d'une même activité. Par exemple, les Scientifines comptabilisent déjà dans leur propre rapport au MDEIE, le nombre de participant(e)s à leurs activités. Il est donc inutile que l'AFFESTIM les comptabilise dans son rapport au MDEIE.

8. Activités de l'AFFESTIM

8.1 ACFAS 2009

Plusieurs membres de l'AFFESTIM participeront à l'ACFAS cette année. Claire Deschênes fera des interventions lors de différentes tables rondes.

[Ruby Heap](#) a préparé avec la participation de C. Deschênes le colloque :



8- État de la recherche sur les femmes en science technologie, ingénierie, mathématique (STIM) dans le Canada francophone.

Elle présentera une bibliographie que l'AFFESTIM pourra mettre sur son site web. L'atelier sera clôturer par un hommage aux pionnières francophones canadiennes Ce colloque est l'activité principale de l'AFFESTIM cette année.

Donatille Mujawamariya et Louise Lafortune, y tiendront les ateliers:

513 - Les écritures réflexive, professionnelle et professionnalisante. Entre savoirs expérientiels, savoirs scientifiques et savoirs d'action

Responsable : [Louise Lafortune](#)

605 - Enseignement des sciences dans divers espaces francophones : obstacles, défis et possibilités d'une science en français au 21e siècle et au delà

Responsable : [Donatille Mujawamariya](#)

Donatille Mujawamariya demande des conseils pour l'obtention de financement pour la participation de personnes (7 conférencières et des étudiantes) de l'étranger à l'ACFAS. Il en coûte 3000\$ pour prendre en charge une conférencière africaine.

Valérie Djédjé mentionne qu'il serait intéressant que l'AFFESTIM développe à moyen et long terme des réseaux internationaux francophones de femmes en STIM. Claire Deschênes confirme que ces activités font partie de la mission de l'AFFESTIM.

Suivi 15.11 Une invitation aux activités de l'AFFESTIM au colloque de l'Afcas, ateliers et réunions, sera envoyée aux membres (resp. H. Guay).

8.2 Planification 2009-2010

Possibilité de présenter une candidate francophone au prix l'Oréal Canada. La planification de l'année sera davantage discutée au prochain CA.

9. Prochaine réunion du CA

L'AFFESTIM tiendra une courte réunion du CA, juste avant l'assemblée générale pour adopter les États financiers et juste après l'assemblée générale

AFFESTIM, Université Laval, Pavillon Adrien-Pouliot, Département de génie mécanique, 1065 avenue de la médecine Québec (Québec), G1V 0A6 • Tél.: 1 (418) 656-2131, poste 5359 • Téléc.: 1 (418) 656-7415

Page 9 sur 11



à Ottawa le 11 mai 2009 en soirée ou le 12 mai 2009 en matinée. Un sondage « doodle » servira à la planification de l'heure et de la date de la réunion.

Suivi 15.12 organiser les réunions de l'AFFESTIM à l'Acfas 2009 (resp. H. Guay, C. Deschênes)

11. Clôture de la réunion à 16h00

20 mars 2009

Hélène Guay, secrétaire, adjointe

Claire Deschênes, présidente



Référence : règlements de l'AFFESTIM, section 4A Membres

No 107 Membre à vie : Les administratrices peuvent accorder le statut de membre à vie à toute personne intéressée à payer un droit prescrit au lieu et à la place de cotisations annuelles. À moins de disposition contraire dans les lettres patentes, ce droit prescrit doit représenter au moins l'équivalent de 10 années de cotisation annuelle. Par ailleurs, lorsqu'une membre a contribué de façon substantielle et méritoire afin de promouvoir les objectifs de la corporation, les administratrices peuvent lui accorder sans frais et à titre honorifique le statut de membre à vie pour la remercier. Tous les droits et privilèges attachés au statut de membre régulière sont accordés aux membres à vie sans aucune prestation monétaire supplémentaire.

No 109 Membre honoraire : Les administratrices peuvent désigner chaque année comme membres honoraires de la corporation une (1) ou plusieurs personnes ayant rendu service à la corporation, notamment par leur travail ou par leurs donations, en vue de promouvoir la réalisation des objectifs de la corporation. Le statut de membre honoraire confère les mêmes droits et privilèges que ceux afférant à la catégorie des membres associés.

